

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Band: 99 (2001)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: VSVF Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute = ASPM
l'association suisse des professionnels de la mensuration = ASTC
l'associazione svizzera tecnici del catasto

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VSVF/ASPM/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute

L'association suisse des professionnels de la mensuration

L'associazione svizzera tecnici del catasto

www.vsvf.ch

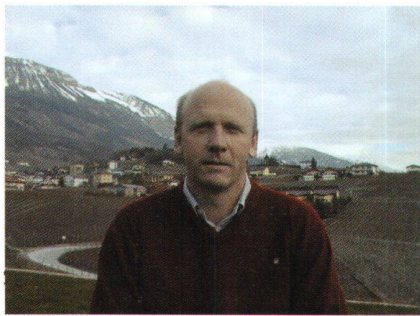


VSVF Kommission für
Berufsbildung und Standesfragen

Ihr Partner für berufliche
Weiterbildung
www.vsvf.ch

L'interview du mois

Claude Tscherrig



Etat civil: marié, deux enfants

Activité: employeur Rudaz S.A. à Sierre et Viège, responsable de la conservation des mensurations cadastrales, ainsi que du parc informatique Hard- et Software, enseignant à temps partiel auprès de HEVs.

Formation: Dessinateur-géomètre 1977

Technicien-géomètre Branche I (1982), II (1983) et IV (1985)

Responsable DAO de la Haute école valaisanne à Sierre (1988 à 1991 en emploi)

Formateur auprès de cet établissement depuis 1992

B+ST: Quand avez-vous suivi une formation continue pour la dernière fois?

CT: Dans le cadre de mon activité auprès de l'HEVs à Sierre, la formation est pour ainsi dire permanente. Concernant mon activité de technicien-géomètre, la dernière formation date de 1998 sur notre programme de mensuration GEOS 4.

B+ST: Quelle a été la motivation pour votre formation continue?

CT: La technologie actuelle au niveau des programmes et plus particulièrement de l'informatique ne nous laisse guère le choix de nous

former ou pas si l'on veut rester dans la course au niveau professionnel. Cette course en avant va probablement se poursuivre d'une manière toujours plus rapide et diversifiée.

B+ST: Pour votre formation continue, quels cours avez-vous suivis?

CT: Voir formation.

B+ST: Quelle a été le point déterminant pour vous faire suivre des cours?

CT: Un intérêt personnel à mieux se former et agrandir son savoir ainsi que de s'assurer une meilleure position dans son domaine d'activité.

B+ST: Que vous ont apporté ces cours?

CT: Dans la plupart des cas, une amélioration de mes connaissances.

B+ST: Avez-vous un système particulier pour vous former?

CT: Non, aucun.

B+ST: Dans votre entreprise, dans quel ordre classeriez-vous l'importance des thèmes des cours suivants:

- 1 Mensuration officielle
- 2 Théorie des erreurs
- 3 Connaissance des instruments
- 4 Mensuration d'ingénieurs

B+ST: Avez-vous un commentaire au sujet de votre classement?

CT: MO 93 nous oblige à actualiser nos connaissances au niveau des nouvelles méthodes de calcul et de levé.

B+ST: Avez-vous une explication à la question: pourquoi les professionnels ayant une formation d'une école supérieure se forment plus que les personnes sans études?

CT: Ces personnes ont, bien entendu, une meilleure formation de base qui leur facilite la compréhension des nouvelles technologies, ainsi que probablement une position au sein de l'entreprise qui leur permet de se former plus aisément.

B+ST: Quel conseil donneriez-vous à un dessinateur-géomètre qui termine son apprentissage pour son avenir professionnel?

CT: De considérer son apprentissage comme une étape dans sa vie professionnelle et d'envisager une suite dans sa formation de base.

B+ST: A votre avis, la formation continue doit-elle être faite principalement sur le temps de travail ou sur son temps libre?

CT: Il est très difficile d'avoir ici une règle absolue. Un consensus entre les deux parties, que ce soit financier ou par la mise à disposition d'un certain nombre d'heures, est probablement le meilleur moyen. Une formation qui ne demande aucun sacrifice personnel n'est jamais bonne.

B+ST: Comment jugez-vous, au niveau de la qualité et de la possibilité, la formation continue dans notre profession?

CT: Je jugerai le niveau des cours bon mais les possibilités faibles.

B+ST: Avez-vous déjà entendu parler des manifestations organisées par la commission?

CT: Oui, j'en ai pris connaissance dans le cadre de notre association et de notre revue professionnelle.

B+ST: Que pensez-vous de l'offre de cette commission?

CT: Je trouve que le système modulable mis en place est très approprié aux membres de notre association, puisque les champs d'activités sont très différents entre collègues.

B+ST: Que pensez-vous du prix de Fr. 300.- par jour pour des cours d'informatique?

CT: Je trouve le prix correct. A titre de comparaison, les cours en emploi auprès de l'HEVs de Sierre sont de Fr. 2900.- pour environ 400 heures réparties sur une année. Ces cours sont bien entendu déficitaires et subventionnés par le canton du Valais.

B+ST: Avez-vous des suggestions au niveau du catalogue des cours de la mensuration?

CT: Non, mais je tiens à remercier la commission pour son travail bénévole.

B+ST: Voyez-vous un domaine de la mensuration qui devrait être encore mieux couvert?

CT: Non.

B+ST: Comment jugez-vous le développement de la mensuration officielle?

CT: Je n'ai malheureusement pas assez de pratique à ce niveau pour donner un avis objectif.

B+ST: L'utilisation accrue du SIT dans la mensuration officielle demande une formation adaptée des professionnels. A votre avis, cette formation est-elle suffisamment présente dans la mensuration?

CT: A mon niveau, cette formation est inexistante. La généralisation de tels SIT, au niveau de petites communes et du WEB demandera

dans le futur de plus en plus de personnel pour satisfaire cette demande. Est-ce que ce seront des informaticiens purs et durs ou des personnes dans le domaine de la mensuration, l'avenir nous le dira. C'est en tous cas un créneau d'activité que nous ne devrions pas nous laisser échapper.

B+ST: Voyez-vous aujourd'hui plus de possibilités pour le personnel de la mensuration dans d'autres branches?

CT: Mis à part le vaste domaine de l'informatique je ne vois aujourd'hui pas plus de possibilités que par le passé.


B+ST: Que penseriez-vous de l'extension de notre module mensuration avec des modules d'informatiques pour une nouvelle formation dans le domaine du SIT. Exemple Geomaticien TS?

CT: Ceci va tout à fait dans le sens du marché actuel. A mon avis cette formation devrait être faite par les nouvelles Hautes écoles spécialisées avec la collaboration de professionnels pour les domaines de la mensuration.

B+ST: Pour quelles personnes cette formation devrait être ouverte?

CT: Si nous parlons d'une formation HEVs, les conditions d'admission sont ici clairement définies.

Interview: VSVF B+ST, Etienne Bayard

VSVF-Zentralsekretariat:
Segretaria centrale ASPM:
Segretaria centrale ASTC: 

Schlichtungsstelle
 Office de conciliation
 Ufficio di conciliazione
 Birkenweg 64
 3123 Belp
 Telefon 031 / 812 10 76
 Telefax 031 / 812 10 77
 www.vsvf.ch

Stellenvermittlung
 Auskunft und Anmeldung:

Service de placement
 pour tous renseignements:

Servizio di collocamento
 per informazioni e annunci:
 Alex Meyer
 Rigiweg 3, 8604 Volketswil
 Telefon 01 / 802 77 11 G
 Telefax 01 / 945 00 57 P

SIA-FKGU / SIA-SRGE

Fachverein der Kultur-, Geomatik- und Umweltingenieure (FKGU)
 Société spécialisée SIA des ingénieurs du génie rural, des ingénieurs-géomètres et des ingénieurs de l'environnement (SRGE)
 www.sia.ch

Der neue SIA

Der sia, die Standesorganisation der Hochschularchitekten und -ingenieure mit rund 10 000 Mitgliedern, hat im letzten Jahr seine Strukturen erneuert oder – wie man heute neudeutsch ausdrückt – sich ein «Reengineering verschrieben».

Rascher Wandel, strukturelle Veränderungen und wirtschaftliche Unstabilität zeigten anfangs der Neunzigerjahre ihre Auswirkungen auch in der Bauwirtschaft und im sia. Die Aufhebung der Verpflichtung zur Einhaltung der Honorarordnungen führte zu grossen Spannungen innerhalb der Organisation. Die Einführung von Leistungsmodellen für die ganze Lebensspanne eines Bauwerks stiess auf Widerstand. Zudem brachte das neue Vergebungsverfahren für Leistungen der öffentlichen Hand und der Marktauftritt im Zeichen des freien Personenverkehrs in Europa weitere Unsicherheiten. Eine Arbeitsgruppe, der Zukunftsrat, befasste sich deshalb mit den Problemen und entwarf organisatorische Veränderungen. Die neuen Statuten wurden Ende 1999 von der Delegiertenversammlung genehmigt.

Als hauptsächliche Neuerung wurden vier Berufsgruppen als Kommunikationsebenen gebildet und der sia horizontal und vertikal

weiter geöffnet – horizontal für alle Hochschulabsolventen in den Bereichen Bau, Technik und Umwelt, vertikal für Absolventen der Fachhochschulen und für Studierende ab 5. Semester, welche assoziierte Mitglieder werden können. Der sia positioniert sich so als Drehscheibe für alle Fragen im Zusammenhang mit Planen und Bauen von Lebensraum mit Lebensqualität.

Berufsgruppen

Die Berufsgruppen decken im Interesse einer verstärkt mitglieder- und marktorientierten Arbeit folgende Gebiete ab: Architektur, Ingenieurbau, Technik und Industrie sowie Boden/Wasser/Luft. Im Rahmen der Vereinszwecke des sia (Förderung der Wissenschaft in den Bereichen Bau, Technik und Umwelt, des kreativen und innovativen Schaffens sowie Streben nach Qualität) bearbeiten die Berufsgruppen selbständig berufsspezifische Fragen der ihnen angehörigen Mitglieder. Zu diesen Aufgaben gehören:

- Definition der Berufspolitik
- Stellungnahme zu Normen, Reglementen, Ordnungen
- Vertretung der Mitglieder nach aussen
- Bearbeitung unternehmerischer Belange
- Kontakt zu den Hochschulen
- Kontakt zu ausländischen Partnerorganisationen
- Wahl einer Standeskommission
- Koordination und Vertretung der zugehörigen Fachvereine
- Mitwirkung beim Normenschaftern
- Definition der Aus- und Weiterbildungsziele

Die Berufsgruppen nehmen keine eigenen Mitglieder auf. Die Einzelmitglieder des sia be-

